

## Contrat pour la fourniture d'électricité 100% verte pour les coopérateurs d'Émission Zéro scrl

Entre **Émissions Zéro scrl** (le commanditaire) rue Nanon, 98 à 5000 Namur repris sous le numéro d'entreprise BE888.239.292 confiant par contrat de sous-traitance au fournisseur, ci-dessous appelé **ENERGIE 2030 AGENCE SA**, Breite Wege 1, 4730 Raeren - BE 0473.740.377 et

Type de contrat (*) : <input type="checkbox"/> particulier <input type="checkbox"/> professionnel	Langue : <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> NL
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur Nom : ..... Prénom : .....	
Société : ..... Forme jurid. : ..... N° d'entreprise : BE _ _ _ _ _	
Code NACE (de l'activité principale de la société) : .....	
E-mail : .....@.....	Tél. : ..... / .....
Compte bancaire : IBAN .....	BIC : .....
Date de naissance : ..... / ..... / .....	
<b>Adresse de livraison :</b> Rue : ..... N° : ..... Code postal, localité : .....	<b>Adresse de facturation :</b> (si différente de l'adresse de fourniture) Rue : ..... N° : ..... Code postal, localité : .....
Nbre de personnes domiciliées à l'adresse de fourniture : .....	Avez-vous une centrale photovoltaïque? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

### I. Produit

#### **ELECTRICITE CLEAN POWER EUROPE fixe** Contrat à prix fixe pour la durée d'1 an

- Electricité 100% verte, produite en Belgique et garantie par des labels de garantie d'origine.
- Production et fourniture d'électricité exclusivement pour les membres e.a. de la coopérative ÉMISSION ZÉRO. Le client doit signer au moins 4 parts de 260 euros par point de fourniture.
- Réduction annuelle de 100 euros TVAC sur la redevance fixe, soit une redevance fixe de 0 euros, à condition de respecter la durée du contrat. (par année de fourniture et au minimum 1 an)

#### Données du contrat :

Durée du contrat :  1 an  3 ans (Bruxelles)

Code EAN (18 chiffres) : 54 \_ \_ \_ \_ \_

Type de compteur :  jour  exclusif nuit  jour/nuit

N° compteur : ..... Index compteur : .....

..... Jour .....

..... Excl. nuit .....

..... Jour/nuit .....

Consommation annuelle (kWh) (\*\*): .....

La maison est vide (compteur de chantier) :  Oui  Non

Le client déménage :  Oui  Non

Le compteur est ouvert :  Oui  Non

Fournisseur actuel : .....

Date de début de fourniture souhaitée : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

(\*) Le contrat particulier est destiné aux clients dont l'essentiel de leur consommation d'énergie est utilisé à des fins domestiques. Le contrat professionnel est destiné aux clients n'utilisant pas l'essentiel de leur consommation d'énergie à des fins domestiques. (\*\*) Sans indication de votre consommation annuelle, nos factures d'acomptes seront établies sur base d'une estimation.

Il existe déjà un contrat avec ENERGIE 2030 AGENCE SA. Le numéro de client est VE \_\_\_\_\_ (voir facture)

## II. Adhésion à la coopérative ÉMISSION ZÉRO

Les membres de la coopérative ÉMISSION ZÉRO peuvent conclure un contrat de fourniture d'électricité avec ENERGIE 2030 AGENCE SA et bénéficient de conditions particulières. (Veuillez compléter et cocher les cases suivantes appropriées)

Le client est membre de la coopérative ÉMISSION ZÉRO avec le numéro de coopérant : \_\_\_\_\_

Il dispose du nombre de parts requises qui donne droit à la conclusion d'un contrat d'électricité, comme précisé sous point I..

Le client accepte explicitement le transfert de ses données personnelles tant au fournisseur ENERGIE 2030 AGENCE SA qu'à la coopérative ÉMISSION ZÉRO pour l'enregistrement.

Le tarif appliqué pour ce contrat sera celui en vigueur le jour de confirmation de présent contrat par Energie 2030 Agence S.A. Le tarif sera adapté à chaque renouvellement annuel

## III. Facturation - Paiement

Le client souhaite l'envoi de ses factures  par courrier  par e-mail (Veuillez compléter l'adresse courriel en page 1)

tous les mois  tous les 3 mois  une fois par an (pour une consommation annuelle < 500kWh)

Le client souhaite le paiement  par domiciliation (Veuillez compléter l'encadré ci-dessous) <sup>(\*\*\*\*)</sup>  par virement bancaire

### AVIS DE DOMICILIATION

Je soussigné(e), (nom, prénom du titulaire du compte) .....

prie la société ENERGIE 2030 AGENCE SA, Breite Wege 1, 4730 Raeren, avec numéro d'identification BE0473.740.377, d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse, toutes les factures du compte :

IBAN : ..... BIC : .....

Lieu, date : ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature du titulaire du compte :

Je choisis le paiement de la facture de régularisation par virement bancaire.

## IV. Signature du client **Sans signature du client, ce contrat n'est pas valable.**

Nom, prénom : .....

Lieu, date : .....

Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance, avant la conclusion du présent contrat <sup>(\*\*\*\*)</sup>, des conditions générales, des conditions particulières et de la politique vie privée d'ENERGIE 2030 AGENCE SA et de les avoir comprises et acceptées. Les données personnelles du présent contrat seront traitées et utilisées par ENERGIE 2030 AGENCE SA et par la coopérative ÉMISSION ZÉRO selon le règlement relatif à la protection des données et notre politique vie privée, disponible sous le lien [www.energie2030.be/images/documents/politique\\_vie\\_privée.pdf](http://www.energie2030.be/images/documents/politique_vie_privée.pdf).

Le consommateur a le droit, à tout moment, de choisir un autre fournisseur qui se chargera des formalités nécessaires. L'énergie déjà consommée reste pourtant due.

<sup>(\*\*\*)</sup> Le client peut demander d'inclure ou d'exclure la facture de régularisation de la domiciliation. <sup>(\*\*\*\*)</sup> Le contrat est entaché de nullité s'il est conclu durant la procédure de placement d'un compteur à budget. Le fournisseur peut demander l'apurement de la dette avant d'accepter la conclusion d'un nouveau contrat.

**Signature du client, pour accord :**

**Pour tout complément d'information, veuillez contacter ÉMISSION ZÉRO SCRL : [fourniture@emission-zero.coop](mailto:fourniture@emission-zero.coop)**